

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 15 SEPTEMBRE 2011 À 17 H À LA SALLE « LE BIVOUAC »
DE L'HÔTEL DE VILLE, 145, RUE GINGRAS, FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**

Sont présents : Monsieur Jean Laliberté, maire

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :
Pierre Hallé, conseiller, district #1
Jim O'Brien, conseiller, district #2
Kathleen Dawson Laroche, conseillère, district #6

Est également présent : Monsieur Jacques Arsenault, greffier

Sont absents : Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :
Michael Tuppert, conseiller, district #3
Hélène Thibault, conseillère, district #4
Jean Perron, conseiller, district #5

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance de 17 h.

1. **CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **ORDRE DU JOUR**
 - 2.1. Adoption de l'ordre du jour
3. **AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1 Octroi de contrat / Fourniture de deux pompes pour la station de pompage principale
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. **CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du conseil constatent la validité de l'avis de convocation.

2. **ORDRE DU JOUR**
2.1 **Adoption de l'ordre du jour**

166-09-2011

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kathleen Dawson Laroche
APPUYÉ par le conseiller Pierre Hallé
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

167-09-2011

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 Octroi de contrat / Fourniture de deux pompes pour la station de pompage principale

Dans le cadre des travaux de réfection du poste de pompage principal, la Ville a demandé des soumissions pour la fourniture de deux pompes.

ATTENDU QUE des appels d'offres publics ont été faits pour le préachat de deux pompes d'égout pour la station de pompage principale;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme CIMA+;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jim O'Brien
APPUYÉ par le conseiller Pierre Hallé
ET RÉSOLU :

D'octroyer un contrat à Pomfaction inc pour la fourniture de deux pompes d'égout à la station de pompage principale pour un montant de 65 800 \$, plus taxes.

QUE cette dépense soit financée à même les Règlements d'emprunt numéros 10470-2011 et 2007-01-9025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

168-09-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kathleen Dawson Laroche
ET RÉSOLU de fermer cette session.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président lève l'assemblée à 17 h 05.

Jean Laliberté, maire

Jacques Arsenault, greffier